



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 Mai 2020

L'an deux mille vingt, lundi 25 mai à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle Caraven Cachin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. MIRAMOND Bernard, Mme BRUNWASSER Mireille, M. LECOMTE Olivier, Mme MASSAT Frédérique, M. BALARAN Roland, Mme ADDED Régine, M. GERAUD Yves, Mme PRADIER Antoinette, M. CHANEZ Philippe, Mme CHEVALIER Virginie, M. LOGER Maxime, Mme ALBAULT EDWIGE, M. VILLARET Bernard, Mme AUBERTIN Sonia, M. ANCILOTTO François, Mme TORENTE Christelle (secrétaire mairie)

Absents : néant

Procurations : néant

Secrétaires de séance : Mme MASSAT Frédérique et M. LOGER Maxime

PRÉALABLE

M. le Maire accueille le nouveau conseil municipal pour ce premier conseil à la salle Caraven Cachin, suite à l'élection du 17 mars 2020. L'état d'urgence sanitaire décrété le 14 mars en raison de l'épidémie liée au COVID 19 a été suivi d'une période de confinement qui s'est terminée le 11 mai 2020. L'application des mesures en lien avec les gestes barrières et la distanciation sociale a imposé la mise en place de cette première réunion dans la salle Caraven Cachin plus vaste que celle du conseil à la mairie. Selon les directives préfectorales, la réunion a lieu à huit-clos.

Compte rendu d'installation

La séance est ouverte sous la présidence de M. MIRAMOND Bernard, maire, qui après l'appel nominal, déclare installer : M. MIRAMOND Bernard, Mme BRUNWASSER Mireille, M. LECOMTE Olivier, Mme MASSAT Frédérique, M. BALARAN Roland, Mme ADDED Régine, M. GERAUD Yves, Mme PRADIER Antoinette, M. CHANEZ Philippe, Mme CHEVALIER Virginie, M. LOGER Maxime, Mme ALBAULT Edwige, M. VILLARET Bernard, Mme AUBERTIN Sonia, M. ANCILOTTO François dans leur fonction de conseillers municipaux.

M. Bernard Villaret, doyen des membres du conseil, a pris la Présidence de l'assemblée et fait appel à candidature pour la fonction de Maire.

M Bernard MIRAMOND se déclare candidat.

Élection du Maire et des Adjoint

Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret.

M. Bernard Villaret et M. Yves Géraud sont désignés assesseur de l'élection

Résultat de l'élection du Maire :

M. Bernard Miramond est élu à l'unanimité avec 15 voix.

- Il propose une liste de quatre adjoints composée de : Mme BRUNWASSER Mireille, M. LECOMTE Olivier, Mme MASSAT Frédérique, M. BALARAN Roland
- La liste recueille 15 voix et est élue à l'unanimité.

M. Le Maire cite tous les conseiller.ères sortants et les remercie pour le travail accompli tout au long du précédent mandat.

M. Le Maire rend hommage à l'ensemble du personnel communal, périscolaire, les conseiller.ères municipaux pour leur engagement en période de confinement auprès des habitants de la commune. Toutes et tous ont travaillé au maintien du lien social en s'appuyant sur des valeurs de solidarité et de fraternité qui sont les bases du fonctionnement de l'équipe des anciens et des nouveaux élus. Il a fallu réagir très vite dans la prise de décision pour aller au-devant des personnes vulnérables ou isolées, protéger la population en fermant les marchés par exemple. La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a proposé aux mairies de participer à un fond commun pour l'achat de masques, la mairie de Salvagnac a accepté à une condition : que la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'engage à fournir gratuitement un masque à chaque habitant de l'agglomération. Cette condition n'ayant pas été acceptée, la mairie s'est donc organisée de son côté. Une pensée particulière au personnel de la maison de retraite qui a dû aussi parer au plus urgent en commandant masques et blouses à Mme Brigitte Hellin pour pouvoir protéger les résidents et se protéger dans leur travail au quotidien.

Un remerciement à toutes les couturières qui ont répondu présentes en confectionnant bénévolement des masques tout publics, Mme Lo Presti, Mme Thomas, Mme Pradier, Mme Mathieu Colette, Mme Brigitte Hellin tout particulièrement qui avec son équipe a pu honorer une commande de 2000 masques à distribuer aux habitants de Salvagnac avant le déconfinement du 11 mai.

Le prochain conseil municipal est fixé le jeudi 4 juin 2020 à 20h30 pour la mise en place des commissions et le vote des comptes administratifs.

L'ensemble des conseiller.ères accepte que les futures convocations soient envoyées par voie électronique.

M. le Maire lève la séance à 22 h

